



Kinshasa, le 30 Juillet 2014
EUSEC RD Congo/CP/2014/3

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Inspectorat Général et l'Auditorat Général renforcent leur collaboration

« Créer une structure de passerelle entre l'inspectorat et l'Auditorat Général, pour faciliter la communication entre les magistrats les inspecteurs des FARDC », c'est la recommandation principale de l'atelier qui a réuni les experts de l'inspectorat Général et l'Auditorat Général du **29 au 30 juillet** 2014 dans la salle de conférence de l'Immeusec. **Renforcement de la synergie et de la collaboration entre l'Inspectorat Général et l'Auditorat Général** tel était le thème de ces assises. Ces deux jours de réflexion avaient pour objectif de comprendre le rôle de chacun et consolider la synergie qui existe entre les actions concurrentes et complémentaires de ces deux institutions. **L'Inspectorat Général et l'Auditorat Général** ont organisé cet atelier avec le soutien d'**EUSEC RD Congo**, la mission de Conseil et d'assistance en matière de réforme du secteur de la sécurité dans le domaine de la défense.

L'inspectorat Général des Forces armées a pour mission de contrôler l'application des lois, des règlements et des directives et instructions relatives au fonctionnement des FARDC. La justice militaire est la garante de l'action légale et régulatrice du pouvoir judiciaire en milieu des forces armées. Ainsi, pendant deux jours, les participants ont distingué le rôle et les attributions de la police judiciaire et la coopération qui existe entre l'Officier de la Police judiciaire (**OPJ**) et l'Officier du Ministère publique (**OMP**). Cette rencontre a aussi permis d'identifier les causes éventuelles de conflits entre ces institutions étatiques.

La mission EUSEC RD Congo met à la disposition du Ministère Nationale et des Anciens Combattants, de l'Etat-major général, de l'Etat-Major de la Force terrestre et de l'inspectorat Général, des experts qui travaillent avec les cadres des FARDC en vue de constituer des équipes capables de porter la réforme sur l'ensemble du pays.

Cet **atelier de renforcement de capacités** entre l'Inspectorat Général et l'Auditorat Général s'inscrit dans le cadre du **Programme d'action** élaboré et signé conjointement par le *Ministère de la Défense Nationale et des Anciens Combattants (MDNAC)* de la République Démocratique du Congo, et la mission EUSEC RD Congo en janvier 2010. Ce programme d'action, renouvelé annuellement, soutient la mise en œuvre du Plan de Réforme de l'Armée (**PRA**), tel que défini par les autorités congolaises.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

LtCol Didier SINZIDI BAL'ASEK, Inspectorat Général, tél. 099-367 7551

LtCol MAKELELE MUKENGE Joseph, Auditorat Général, tél. 099-826 5636

Mme Gisèle-Sandra BANGOLU, Chargée de communication, EUSEC RD Congo, tél. 099-930 4001